#### MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

# ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

# **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

#### **SECTION**

# **COMMIS DE CUISINE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR** 

CODE: 45 21 00 S10 D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du sur avis conforme de la Commission de concertation

## **COMMIS DE CUISINE**

#### **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR**

#### 1. FINALITES DE LA SECTION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

## 1.2. Finalités particulières

La section vise à permettre à l'étudiant :

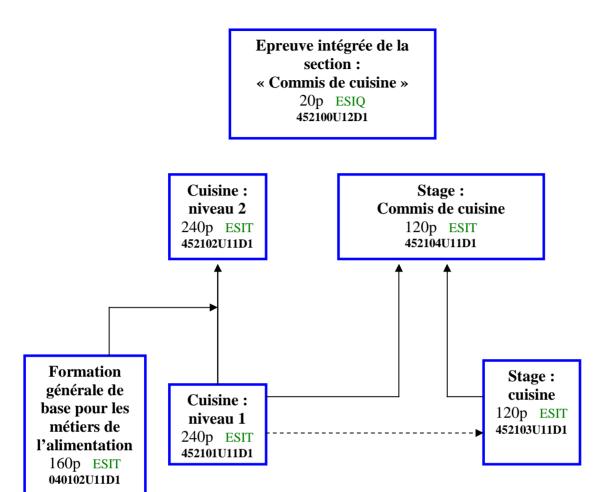
- d'oeuvrer dans le secteur de la restauration sous les ordres d'un responsable (chef de partie ou cuisinier);
- de s'intégrer dans une brigade ;
- de respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de législation professionnelles;
- de s'adapter aux exigences de la profession.

# 2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	Classement des U.F.	Code des U.F.	Code du domaine de formation	<u>Unités</u> <u>déter-</u> <u>minantes</u>	Nombre de périodes
A. Formation générale					
Formation générale de base pour les métiers de l'alimentation	ESIT	040102U11D1	001		160
B. Formation technique			l .		
Cuisine : niveau 1	ESIT	452101U11D1	401	X	240
Cuisine : niveau 2	ESIT	452102U11D1	401	X	240
Stage : cuisine	ESIT	452103U11D1	401		120
Stage : commis de cuisine	ESIT	452104U11D1	401		120
Epreuve intégrée de la section : commis de cuisine :	ESIQ	452100U12D1	401		20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	900
B) nombre de périodes professeur	700

#### 3. MODALITES DE CAPITALISATION



#### 4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de « Commis de cuisine », spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

# MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

# ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

#### CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

## **Profil professionnel**

#### **COMMIS DE CUISINE**

# Enseignement secondaire inférieur

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 02 mai 2005.

## **COMMIS DE CUISINE**

#### I - CHAMP D'ACTIVITE

Le commis de cuisine<sup>1</sup> exécute des tâches préalables à la préparation de mets et réalise, en particulier ou en équipe, des préparations (chaudes, froides ou desserts) sous les ordres du responsable (chef de partie ou cuisinier).

## II - TÂCHES

Sous la surveillance d'un responsable et en se conformant aux horaires particuliers et aux règles en vigueur (sécurité, hygiène, ergonomie et législation) ainsi qu'aux directives relatives à l'aménagement de l'espace et des différents plans de travail, le commis de cuisine exécute les tâches suivantes :

- u participer aux opérations de réception, de contrôle et de stockage des matières premières et auxiliaires ;
- u rassembler les matières premières et auxiliaires nécessaires à la production ;
- u identifier et utiliser correctement le matériel et l'outillage en fonction de tâches à exécuter ;
- u aider à la mise en place des aliments (nettoyer, laver, éplucher, couper, hacher, cuire,....);
- u préparer les garnitures, les sauces de base, les potages,...;
- u aider le responsable (chef de partie ou cuisinier) dans les préparations et dans l'envoi, y compris dans le service du communard ;
- u assurer la conservation des denrées alimentaires ;
- u nettoyer le matériel, l'outillage et les plans de travail ;
- u participer à la remise en ordre de la cuisine et au réapprovisionnement des frigos ;
- u participer à la maintenance et à la désinfection des équipements et des locaux de travail ;
- u collaborer avec les autres membres du personnel.

#### III – DEBOUCHES

Le commis de cuisine peut exercer son activité dans tout type de restaurant.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le masculin est utilisé à titre épicène